

Présence internationale

Bulletin numéro 78
Été - automne 2009

SOMMAIRE

Édito	p. 2
Le principe de non-ingérence	p. 3
« Marginalisation, impunité et oubli forment une combinaison courante en territoires indigènes au Mexique »	p. 5
Le mouvement social face à la criminalisation au Guatemala	p. 8
Dernière étape avant le Népal	p. 9
Mission de suivi en Indonésie	p. 10
PBI France	p. 12



Fête du Bakar Batu à Minimo- Papouasie occidentale

« Soulignant la contribution de la démilitarisation des terres et territoires des peuples autochtones à la paix, au progrès économique et social et au développement, à la compréhension et aux relations amicales entre les nations et les peuples du monde »

Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones,
Septembre 2007

PBI section française
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris
Tel./fax : 01 43 73 49 60
Email : pbi.france@free.fr
www.pbi-france.org

pbi
un espace pour la paix

Peace Brigades International est une organisation non gouvernementale internationale officiellement reconnue par le département de l'information de l'ONU. PBI est une organisation indépendante de tout intérêt économique, tendance politique ou croyance religieuse. À la demande expresse d'associations locales menacées, PBI organise une présence internationale protectrice dans les zones de conflit afin de sauvegarder l'espace politique nécessaire à l'action de la population civile en faveur d'une résolution non-violente des conflits.

Chers lecteurs,

Il faisait très beau ce matin du 10 septembre à Poissy, au bord de la Seine. Une petite quinzaine de candidats participaient à un jeu de rôle assez sophistiqué mis au point pas des formateurs de Nonviolent Peaceforce. Ils devaient négocier avec des représentants de diverses autorités pour obtenir des informations ou une aide. Phil était le général local, Serge le chef des rebelles, moi j'étais le représentant du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.



Quelques uns des formateurs (de gauche à droite) : Georges (PBI), Serge (MAN), Phil et Robert (Nonviolent Peaceforce)



Petit exercice sur la confiance

La formation s'est déroulée sur 8 jours (du 4 au 11 septembre 2009). Et d'autres membres de PBI ont participé en tant que formateurs : Cécile Dubernet, notre coordinatrice Anne, Sylvain volontaire de passage à Paris entre deux missions en Colombie, Virginie ex-volontaire au Guatemala, Maud Batellier nouvelle bénévole en charge des photos, Pascale Bellier bénévole et participante à la

formation. Cette formation, organisée par le Comité ICP (Intervention Civile de Paix), fait partie d'une des actions inscrites dans le plan d'action en consortium avec le Comité ICP, le Collectif Guatemala, Nonviolent Peaceforce et PBI, pour lequel nous avons obtenu un financement du ministère des Affaires étrangères et européennes. Nous espérons vivement que ce nouvel élan donné à la formation ICP suscitera beaucoup de candidatures !

La mauvaise nouvelle du moment, c'est que le Projet Indonésie traverse une crise. En septembre des doutes ont été émis sur la légalité des permis de travail accordés aux volontaires en Papouasie. Par sécurité, ces derniers ont quitté la Papouasie puis l'Indonésie. Sur les 12 concernés, 3 ont réintégré le Projet à Djakarta depuis, les autres ont mis fin à leur contrat – comme notre volontaire François Perrinet. Les équipes de Jayapura et de Wamena sont temporairement fermées. En attendant l'équipe de Jakarta reste en relation étroite avec les « clients » de PBI en Papouasie, par des appels quotidiens et des missions régulières sur le terrain.

Plus réjouissant : depuis quelques mois PBI France a lancé un recrutement de nouveaux bénévoles (à travers Espace bénévolat notamment) afin d'améliorer le dynamisme associatif et la couverture des activités. L'opération a bien marché. Une trentaine de personnes nous ont contactés, dont quelques unes se sont déjà engagées à nos côtés. Nous les accueillons avec grand bonheur et espérons qu'elles se plairont durablement au sein de notre association.

Enfin, PBI France accueillait, pour la première fois, deux défenseuses népalaises des droits humains du 13 au 22 novembre. Des réunions avec les institutions politiques et des rencontres publiques ont permis de donner un coup de projecteur sur la grande vulnérabilité des femmes du Népal lorsqu'elles dénoncent les fondements de la société patriarcale et les violences et abus sexuels dont elles sont victimes. Nous y reviendrons dans le prochain bulletin...

Georges Leperchey

Le principe de non-ingérence

La rédaction de Présence Internationale a souhaité « travailler », grâce à un dialogue avec ses lecteurs, les trois règles qui guident l'action de PBI : non-violence, non-ingérence et impartialité. Dans le n°75, nous avons inauguré ce travail avec une réflexion sur la non-violence. Bien que nous n'ayons pas reçu d'échos (!!!) nous persévérons en abordant dans ce numéro le principe de non-ingérence. Nous vous proposons de le faire grâce à trois voix différentes : un texte plutôt théorique (bien qu'avec des implications concrètes) reçu de PBI Colombie, le témoignage d'un volontaire de terrain, et celui d'une bénévole qui explique en quoi ce principe a puissamment motivé son engagement à PBI.

La non-ingérence présentée par le Projet Colombie

« La non-ingérence est d'abord pour PBI une question de principe, qui se déduit de deux des quatre principes de base de PBI : le caractère international et l'impartialité [NDLR : les deux autres principes sont la non-violence et le fonctionnement sur un mode non hiérarchique].

Le caractère international : PBI respecte l'autonomie et le droit à l'autodétermination de tous les peuples et considère ses services comme une petite contribution complémentaire aux efforts de ces peuples pour construire la paix. De ce fait PBI évite de s'imposer et d'interférer avec leur propre façon de penser et d'agir.

L'impartialité : le travail de PBI, en tant que tiers impartial, exige que les équipes de PBI et ses membres ne deviennent pas partie prenante dans le travail des groupes et des individus qu'ils assistent ou escortent (...), qu'ils ne deviennent pas partie prenante dans les politiques officielles des pays hôtes ; qu'ils partagent les outils de résolution des conflits dont ils disposent avec ceux qui le demandent, soit comme information soit dans des sessions et ateliers de formation sans intervenir ni imposer leurs propres opinions.

Nous ne voulons donc pas faire d'ingérence parce que nous respectons l'autonomie des groupes et des personnes et que nous voulons seulement leur apporter un espace de travail « tranquille », pour qu'ils puissent faire ce qu'ils pensent être le meilleur pour atteindre la paix dans leur pays.

La non-ingérence n'est pas une stratégie, mais un principe. Pourquoi est-il important de faire cette distinction ? Parce qu'un principe est quelque chose en lequel nous croyons, que nous voulons défendre, de l'ordre du politique, du philosophique et que cela ne dépend pas de la conjoncture. Une stratégie répond à une nécessité conjoncturelle, on peut la modifier facilement. Un principe est un fondement inamovible de notre travail.

En droit international, l'ingérence est le fait, pour un État, de s'immiscer dans les affaires internes d'un autre État en violation de sa souveraineté. Mais, notamment depuis la guerre du Biafra (1967-1970), les organisations « sans frontières » ont revendiqué un « droit d'ingé-

rence » en affirmant que les actions de secours des organisations humanitaires impartiales ne doivent pas être considérées comme des ingérences dans les conflits ou comme des actes hostiles.

PBI Colombie comprend et vit la non-ingérence à plusieurs niveaux :

La non-ingérence à l'égard des organisations et communautés accompagnées : cela signifie ne pas intervenir dans leurs affaires internes, dans leurs méthodes de travail, ne pas se prononcer sur leur façon de voir le conflit colombien, sur les solutions qu'ils envisagent, ne pas leur dire « vous devriez être plus démocratiques et moins hiérarchiques, mieux traiter les gens, dénoncer la guérilla, vous devriez accepter telle chose, refuser telle autre, vous devriez ... ».

Les organisations nous ont demandé de venir en Colombie pour les aider à se protéger, pour les protéger. C'est pourquoi, sur ce thème de la protection, nous sommes beaucoup plus ouverts pour donner notre point de vue, partager les analyses et les expériences, mais sans imposer nos opinions. Dans beaucoup de cas c'est ensemble que nous construisons les stratégies de protection. C'est l'objet des « ateliers de sécurité » de partager des outils et de faciliter les débats, sans que nous disions « c'est ainsi qu'il faut faire ».

D'autre part, il est clair que PBI Colombie a défini certaines conditions pour travailler à la protection qu'on nous demande, par exemple à propos de la diffusion d'informations sur le travail des organisations et les risques qui lui sont liés, ou encore de l'information faite à l'avance sur les déplacements effectués sur le terrain. Mais on peut en discuter, cela n'est pas figé et se travaille conjointement avec les organisations accompagnées.

La non-ingérence à l'égard des autorités colombiennes : on se met en position de n'être pas partie prenante des politiques internes des autorités colombiennes, c'est pourquoi par exemple nous avons refusé de participer à des groupes de travail sur les actions publiques à l'égard des populations déplacées. Ce que nous faisons envers les autorités, c'est d'exprimer des préoccupations sur des situations à risque, et de rappeler les accords acquis au niveau international sur la protection des défenseur-e-s des droits humains. Nous es-



Le 4 mars 2009, deux volontaires PBI au Guatemala accompagnent la manifestation non-violente organisée par le Comité d'unité paysanne et se tiennent à l'écart, à côté, de la foule des manifestants.

sayons d'obtenir un résultat par la pression de la communauté internationale.

La non-ingérence à l'égard du corps diplomatique et au niveau international : à ce niveau nous ne parlons pas d'ingérence ou de non-ingérence, car ces termes se rapportent, selon les principes qui ont été rappelés, à l'attitude par rapport aux pays hôtes. »

Le volontaire de PBI Colombie : « Un exemple me paraît intéressant : un défenseur recueille un témoignage ; devons-nous y assister ? Personnellement je ne le ferais pas, sans rester à des kilomètres. Pourtant je ne considère pas qu'écouter seulement soit de l'ingérence. J'y vois plutôt divers problèmes. Premièrement PBI n'est pas en Colombie pour recueillir des témoignages, ce n'est pas notre rôle tel qu'il est défini actuellement. Deuxièmement il y a une question de responsabilité à l'égard de celui qui témoigne en espérant qu'on fasse quelque chose de son témoignage, ce que nous ne ferons jamais dans le cadre actuel de nos missions. Troisièmement, cela pourrait avoir un effet négatif sur notre image si quelqu'un nous observe et fait (ou veut faire) erreur sur notre rôle en pensant que notre travail est de recueillir des témoignages, avec l'organisation que nous accompagnons ».

La bénévole : « Ce principe a puissamment motivé mon engagement à PBI : aussi ai-je été touchée de découvrir qu'il en était de même pour deux de nos jeunes volontaires. Frédéric Latour, lorsqu'il se présente (PI n° 76) écrit : *'la non-ingérence de PBI ouvre pour moi un champ trop peu exploré de la solidarité internationale (...)'* et Marianne Bertrand (même numéro) : *'PBI, par ses principes m'a tout de suite plu. La non ingérence surtout. Nous n'avons rien à apporter. Par notre seule condition d'étrangers nous pouvons dissuader des attaques sans rien prétendre apprendre à des gens bouleversants par leur courage et leur combat(...)'*. Personnel-

lement je n'ai travaillé que très peu dans les pays du sud, mais, jeune coopérante en Afrique du Nord, je me souviens de mon malaise d'avoir à appliquer des programmes scolaires 100% français dans un pays qui avait tout à fait les moyens humains d'élaborer et de mettre en oeuvre des programmes plus adaptés à sa culture, son histoire, ses besoins. Plus tard, amenée en France à recevoir et à « aider » des migrants venus du Sud, j'ai souvent regretté chez eux des comportements « d'ex-colonisés » -alors même qu'ils n'avaient pas connu la colonisation- qui altéraient la relation qui pouvait s'établir entre nous.

Par la suite, dans ma vie professionnelle, j'ai eu à travailler ce qu'on appelle « la relation d'aide » et ai été fort inspirée par Carl Rogers dont les travaux confirment le bien fondé de

deux attitudes pour moi essentielles (qu'on veuille bien me pardonner un résumé si succinct de sa pensée) :

- la personne aidée est la mieux à même de savoir ce qui est bon pour elle, si on sait créer autour d'elle un climat de sécurité, de respect, de confiance.
- Un comportement intrusif suscite le plus souvent chez l'interlocuteur des réactions dites de défense (dénis, fuite, agressivité etc...) qui altèrent la recherche de la vérité et de l'efficacité.

Nourrie de ces expériences si riches dans la relation d'aide, je ne peux qu'être enthousiasmée par le fait que PBI place ce principe de non-ingérence à la base de son engagement. »

Propos recueillis par Brigitte Chambolle



Accompagnement protecteur à Keerom, en Papouasie. Jane (UK) est présente à la cérémonie par laquelle le pasteur John -bénéficiaire PBI- devient diacre. Elle ne participe pas directement et se tient à côté de la procession.

« Marginalisation, impunité et oubli forment une combinaison courante en territoires indigènes au Mexique »

Du 8 au 18 juin, Alejandra González Marín et Vidulfo Rosales Sierra, membres du Centre de droits humains de la Montaña Tlachinollan, organisation mexicaine accompagnée par PBI, ont réalisé une tournée dans plusieurs pays européens. Leur objectif était d'informer sur le climat de violence et d'impunité qui entoure les agressions à l'encontre des défenseur-e-s des droits humains et des peuples indigènes, particulièrement à Ayutla de los Libres, région sud est de l'État du Guerrero.

Les 15 et 16 juin, PBI France a accueilli Alejandra. La défenseure a rencontré des responsables d'Amnesty International, le Sous-directeur Mexique/Amérique centrale/Caraiïbe au ministère des Affaires étrangères et européennes, ainsi que l'assistant parlementaire du sénateur Jacques Muller membre de notre réseau d'alerte.

PBI France : Peux-tu te présenter brièvement ainsi que le Centre Tlachinollan ?

Alejandra Gonzalez Marin : Tlachinollan est une association civile créée en 1994 et basée à Tlapa. Sa mission est de promouvoir et défendre, dans le respect de leur diversité culturelle, les droits des peuples Naua, Na Savi (ou mixtèques), Me'phaa (ou tlapanèques), Amuzgos et Mestizos des régions de la Montaña [nord est] et de Costa Chica [sud est] de l'État du Guerrero, afin de concevoir des voies légitimes et pacifiques pour garantir le respect de leurs droits humains. Les principaux axes stratégiques d'intervention du Centre sont : la formation, le renforcement organisationnel des communautés et acteurs collectifs, le conseil et la défense juridiques, le soutien psychosocial et l'accompagnement des victimes, de leurs proches et de la communauté, la médiation des conflits, la défense intégrale de cas paradigmatiques, le plaidoyer aux niveaux national et international, le travail d'incidence sur la législation et les politiques publiques, la diffusion dans les différents types de médias, la construction et la consolidation d'alliances.

En 2002, Tlachinollan a ouvert un second bureau à Ayutla de los Libres destiné à concentrer ses efforts et son suivi sur les cas de violations des droits humains dans la région, en constante augmentation depuis 1998.

Quant à moi, j'ai été engagée par le Centre comme psychologue, voilà 5 ans, afin de mettre en place et de développer un Programme d'attention psychosociale aux victimes.

PBI France : A la demande du Centre, PBI accompagne depuis 2005 l'Organisation du peuple indigène Me'phaa (OPIM) à Ayutla, ainsi que les communautés qui appartiennent à cette commune. Qu'est-ce qui a motivé cette demande de la part du Centre et quel est le travail du Centre vis-à-vis de l'OPIM ?

AGM : Le Centre soutient et accompagne l'OPIM dans son travail auprès des communautés. Notre demande a fait suite à la situation de risque croissant encouru par

Obitlia Eugenio Manuel et Cuauhtémoc Ramírez, respectivement présidente et secrétaire de l'OPIM. Aux trois niveaux de gouvernement [fédéral, de l'état fédéré et municipal], on a commencé à prendre conscience que leur travail de dénonciation et de renforcement organisationnel pouvait être un problème : l'organisation mettait en évidence des abus, des omissions et des négligences. Les cas les plus représentatifs ont commencé en 1998 avec la stérilisation forcée de 30 hommes me'phaa et na savi. Puis en 2002, l'armée, dans le cadre d'une stratégie de guerre préventive et de basse intensité, a commis plusieurs agressions sexuelles sur des femmes me'phaa de la région. Deux de ces cas ont fait l'objet de dépôt de plaintes, mais les autorités se sont déclarées incompétentes et ces deux affaires ont été directement archivées par les tribunaux militaires. Les leaders et membres de l'OPIM, qui défendaient les cas, ont depuis lors été victimes de harcèlement, menaces, discrédit, fabrication de délits, exécutions, de la part de membres des forces de sécurité, d'informateurs de l'armée et/ou de groupes paramilitaires ou parapoliciers.

PBI France : S'agit-il de faits isolés ? D'autres peuples autochtones subissent-ils le même genre d'abus ?

AGM : Non, ce ne sont pas des faits isolés ni même exclusifs des indigènes me'phaa de la région d'Ayutla. La violence structurelle à l'encontre des peuples indigènes est une situation généralisée à tout le pays. Marginalisation, impunité et oubli forment une combinaison courante en territoires indigènes au Mexique..

Néanmoins, à la différence d'autres régions, la population indigène d'Ayutla parvient à s'organiser, pas seulement avec l'OPIM mais aussi grâce à l'Organisation pour le futur du peuple mixtèque (OFPM). Les deux organisations coordonnent d'ailleurs leur travail depuis le massacre d'El Charco en 1998¹.

La dernière marque de dénigrement de ces organisations par l'État remonte au mois de février 2009 quand Manuel Ponce Rosas et Raul Lucas Lucía, respectivement secrétaire et président de l'OFPM, ont disparu,



Carte de l'État du Guerrero— régions de la Montaña et Costa Chica à l'est

puis ont été retrouvés torturés et exécutés : les autorités n'ont apporté aucune réponse à ce double crime contre des défenseurs des droits humains de la base.

PBI France : Comment les victimes et leurs communautés affrontent-elles le problème ?

AGM : De façons diverses, et à travers différentes étapes. Les familles et les victimes qui appartiennent à une structure organisée bénéficient de plus d'éléments psychosociaux pour récupérer et continuer à lutter. Celles qui sont en dehors de toute structure sont en proie à de plus grandes peurs, à la paralysie et à la ségrégation au sein même de leur communauté.

Le travail d'éducation et d'attention psychosociale du Centre consiste non seulement à détecter ces différences et à prévoir des mesures de sécurité, mais aussi à dépasser ce climat de persécution par des plans de développement.

PBI France : La conflictualité dans cette zone semble très forte. D'où proviennent ces tensions et les violations des droits ?

AGM : L'Etat du Guerrero est historiquement « conflictuel », depuis sa formation².

Néanmoins la situation a empiré et s'est complexifiée ces dernières années avec la présence accrue, et les confrontations, de groupes de narcotrafiquants. Cela a engendré des divisions au sein des communautés et rendu l'État complice par son inefficacité à lutter contre ces groupes.

Parallèlement, l'intérêt de l'État pour la possession des ressources naturelles de la région est allé croissant. Ces ressources se trouvant en territoires indigènes, les communautés résistent et défendent leurs droits. Et l'État voit en elles, et leurs organisations, un « ennemi » à contrôler par la militarisation et la para-militarisation.

PBI France : Comment considères-tu ton rôle de psychologue dans ce contexte ? Comment travailles-tu avec les victimes sur le terrain, et dans quel but ?

AGM : Ma contribution en tant que psychologue s'est construite tout au long de ces 5 années au Centre, et même avant quand je travaillais au Chiapas. La formation occidentale que

j'ai reçue à l'université m'a dotée de quelques outils pour mon travail actuel, mais j'ai dû la compléter par d'autres formations sur l'accompagnement des effets de la violence socio-politique. Et puis il y a cet apprentissage continu que représente l'interaction avec les peuples indigènes.

On s'imagine que le rôle du psychologue va être moteur dans le dépassement d'une situation de traumatisme, mais on s'aperçoit finalement que les communautés et les victimes, par leur vision de l'univers, créent leurs propres mécanismes de protection et leurs méthodes pour affronter les crises. Elles peuvent ainsi demander à la colline et à la source de prendre soin d'elles et de protéger leurs vies, et à leurs guérisseurs traditionnels de trouver des réponses à leurs cauchemars. Dans ces cas-là, mon aide consiste plus à favoriser des espaces collectifs de parole et d'écoute, d'analyse, de compréhension commune autour du fait que la violence dont elles souffrent est le fruit d'une intentionnalité et que ses effets sont prémédités.

Quand je diagnostique une situation à traiter de manière individuelle –comme une agression sexuelle–, j'y répond, en m'aidant de traductrices.

Dans les espaces collectifs, il y a toujours quelqu'un qui parle espagnol, et c'est cette personne qui se charge de

traduire. Mais parfois, selon moi, il ne s'agit pas tant de comprendre que de faire en sorte que les gens libèrent leur parole et parviennent à identifier la situation à leur manière.

PBI France : Tu évoquais précédemment la détérioration de la situation depuis quelques temps. Est-ce que le centre Tlachinollan rencontre également des difficultés ?

AGM : En effet, les violations des droits se sont accentuées ces deux dernières années : Tlachinollan a recensé 204 cas de criminalisation et de judiciarisation à l'encontre de leaders indigènes de la région de la Montaña. Et 2009 marque un nouveau pas dans la répression perverse de ces leaders avec la disparition forcée, la torture et l'exécution de Raul et Manuel. La Cour interaméricaine des droits de l'homme a dû émettre des mesures provisoires de protection pour 107 personnes, membres de l'OPIM, de l'OFPM et de Tlachinollan.

Jusqu'à là Tlachinollan n'avait pas songé à demander de protection mais, depuis février, plusieurs membres de l'équipe ont été victimes de menaces, de harcèlement, de surveillance et même de persécution en voiture³. Face aux risques croissants, il a fallu nous inclure dans les mesures de protection. Enfin, en l'absence des conditions requises et dans l'indifférence des autorités pour le travail des défenseur-e-s, nous avons dû fermer notre bureau à Ayutla.

PBI France : Dans quelle mesure cette situation affecte-t-elle votre travail au Centre ? Comment le vis-tu personnellement ?

AGM : Cela a modifié de façon considérable notre façon de travailler. En étant contraints de partir d'Ayutla et avec la menace constante du « si on vous y retrouve, on vous fera la même chose qu'à Raul et Manuel », il est certain que nous n'avons plus les mêmes conditions de travail dans la zone. Quand on va à Ayutla, c'est accompagné par PBI, et en même temps que d'autres organisations nationales ou étrangères qui se rendent dans la zone. On doit réaliser le travail en quelques heures, on ne se déplace jamais seuls ni pendant la nuit. Tout cela nous a obligés à faire plus attention à nous, à penser à la sécurité de nos familles, etc.

A un niveau plus personnel, je dirais que c'est un changement et un apprentissage aussi. Je ne travaille plus comme avant. Je traverse une période où je ne peux plus donner le même suivi et accompagnement aux victimes, ce qui me gêne beaucoup. Mais je suis obligée de reconnaître que ma sécurité, comme celle des membres de Tlachinollan, est nécessaire pour pouvoir continuer ce travail auprès de nos bénéficiaires.



Alejandra González Marín (au centre) avec Valentina Rosendo Cantú et Obtilia Eugenio Manuel de l'Organisation du peuple indigène me'phaa (OPIM)

PBI France : Quels sont les objectifs du Centre avec cette tournée européenne ?

AGM :

1. Mettre la question des défenseur-e-s des droits humains du Guerrero, et des agressions qu'ils subissent, à l'ordre du jour du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU.
2. Faire du plaidoyer et fournir une information de première main sur les conditions de travail des défenseur-e-s du Guerrero auprès des services défendant les droits de l'Homme de l'ONU.
3. Réaliser un travail de plaidoyer sur la problématique des défenseur-e-s du Guerrero auprès des ministères des Affaires étrangères des pays les plus représentatifs en Europe.

Entrevue et traduction, Anne Boucher

¹ Dans la nuit du 6 au 7 juin 1998, dans la communauté d'El Charco, des représentants de différentes communautés se reposaient dans l'école primaire « Catarino Maldonado », après une réunion de coordination des villages alentours convoquée par l'Organisation indépendante des peuples mixtèques et tlapanèques pour le développement des communautés. Certaines personnes étaient rentrées dans leur foyer, mais les gens qui venaient de loin avaient décidé de prendre la route le lendemain.

A l'aube du 7, l'armée mexicaine encercla l'établissement, massacra 11 personnes, en blessa 5 autres, et en arrêta 22, dont 5 mineurs, sous l'accusation d'être des commandants de l'ERPI (Armée révolutionnaire du peuple mexicain). Les détenus furent torturés et inculpés pour rébellion, conspiration, invitation à la rébellion et port d'armes.

Le lieu où se sont déroulés ces événements a été interdit d'accès aux journalistes et aux ONG pendant 2 jours. L'Etat a présenté ces faits comme un affrontement entre l'armée et les guérilleros. Plusieurs membres de l'OPIM, arrêtés durant le massacre d'El Charco, ont par la suite été assassinés par des groupes paramilitaires.

² L'Etat a été créé au moment de l'indépendance du Mexique, après d'âpres conflits.

³ Le 18 mars 2009, sur le chemin d'Ayutla à Tlapa, huit membres du Centre ont été suivis par un véhicule et intimidés par des tirs en l'air.

Le mouvement social face à la criminalisation au Guatemala

La criminalisation des mouvements sociaux en Amérique latine est un phénomène dénoncé depuis plusieurs années par les organisations et les défenseur-e-s des droits humains. Transformer une revendication légitime en crime pour minimiser sa portée et la réprimer est une stratégie de plus en plus fréquente de la part des gouvernements comme réponse aux problèmes sociaux. Cette nouvelle stratégie touche également les luttes pacifiques et non-violentes pour la défense et la promotion des droits humains¹.

Au Guatemala, les personnes, les groupes, les organisations et des communautés entières qui contribuent à protéger et promouvoir ces droits sont confrontés quotidiennement à la criminalisation. Un phénomène qui va à l'encontre des recommandations de l'Organisation des États américains (OEA), des Nations unies et du Système interaméricain de protection des droits humains. Pour être en accords avec elles, les États devraient protéger, promouvoir et mettre en oeuvre tous les droits humains et libertés fondamentales. Ils devraient garantir en outre la protection de leurs défenseur-e-s et faciliter l'exercice des activités de ces derniers.

Cette responsabilité de l'État de "protéger et promouvoir les droits humains" est également fondamentale dans les directives de l'Union Européenne sur la protection des défenseurs de droits humains. Elles soulignent le rôle prépondérant des individus et mouvements sociaux dans leur promotion. La cinquième directive vient même rappeler que les États doivent considérer la critique et la dénonciation des mauvaises politiques et actions gouvernementales comme des apports positifs de la société pour améliorer le niveau de protection de ses droits.

Depuis 2005, des défenseur-e-s dénoncent un changement de politique du gouvernement guatémaltèque envers les manifestations en faveur des droits humains. Lequel se concrétise par le fait que "des dirigeants, des organisations sociales et des manifestants soient accusés de présumés délits commis lors d'une manifestation"².

Face à cette menace, les défenseur-e-s ont formé un groupe et en décembre 2008 ils ont remis au Secrétariat technique du Ministère public (MP) vingt cas documentés de criminalisation de défenseur-e-s des droits humains. Selon la secrétaire générale du MP Gloria Porras³, ces cas sont en cours de ré-examen. Elle reconnaît l'existence de schémas de condamnation, mis en oeuvre par les procureurs, qui répondent à des modèles établis par l'administration antérieure et difficiles à modifier.

Parmi les cas en cours de ré-examen, certains ont été suivis par PBI ou concernent des personnes accompagnées.

Le 21 juin 2008, 42 personnes sont arrêtées (puis relâchées) à Las Trojas, une localité de San Juan Sacatepéquez, département de Guatemala. Elles sont accusées d'avoir organisé des manifestations et des réunions illégales, sources de perturbations, et d'avoir résisté aux

autorités, ceci le jour même où «l'état de prévention» entrainé en vigueur dans la municipalité⁴. Le 13 janvier 2009, PBI a assisté à la première audience de ce cas devant le tribunal pénal de Mixco qui a prononcé un non-lieu. Le MP a fait appel de cette décision qui sera ré-examinée en cour d'appel.

Le 14 janvier 2009, trois ordres d'arrestation ont été émis à l'encontre de membres de l'Association pour la protection de la montagne las Granadillas (APGM), parmi lesquels le pasteur luthérien José Pilar Alvarez Cabrera. Ils ont été accusés des délits de coercition, incitation à la délinquance et atteinte au droit de propriété. PBI a assisté aux premières audiences du tribunal pénal de Zacapa qui a déclaré les accusés libres de toutes charges...

Le 4 novembre 2008 un mandat d'arrêt a été émis contre Jorge Luis López Sologastoa, directeur de l'Organisation d'appui à une sexualité intégrale face au sida (OASIS) pour sa participation présumée à la tentative de meurtre contre la travailleuse sexuelle dite Laila (Axel Leonel Donis González). PBI a assisté à la première audience de ce cas devant la neuvième chambre du tribunal pénal de 1ère instance, qui a conclu à l'absence de tout élément de preuve concernant cette inculpation. Le tribunal a néanmoins décidé de maintenir l'inculpation de Jorge López pour complicité éventuelle par non-dénonciation du crime.

Le 14 février 2008, Ramiro Choc, dirigeant paysan des communautés Q'eqchi' de Livingstón a été arrêté et emprisonné, accusé d'enlèvement, de vol et de détention illégale. Le 1er avril, il a été condamné à 8 ans de prison pour vol. Le juge a estimé qu'il n'y avait pas de preuves suffisantes pour les autres inculpations. Toutes les parties en présence ont fait appel mais Ramiro Choc attend toujours en prison le résultat final de ce procès.

Traduction du bulletin PBI Guatemala, Marion Sornay

¹ Amérique latine en mouvement (ALAI), "La criminalisation des luttes sociales", 2007 (<http://alainet.org/active/22734&lang=es>)

² Unité de protection des défenseurs, "Guatemala : la criminalisation des droits de manifestation et réunion. Nouvelle menace contre la défense des droits humains", Rapport présenté à la Rapporteur spéciale du Secrétariat général des Nations unies sur la situation des défenseurs des droits humains Genève, 15 avril 2005

³ Entretien avec Gloria Porras, secrétaire générale du Ministère public de Guatemala, PBI, février 2009.

⁴ Voir Alerte San Juan Sacatepéquez, PBI juillet 2008.

⁵ Entretien avec Jorge Luis López Sologastoa, directeur de OASIS, PBI, janvier 2009.

Dernière étape avant le Népal

Chaque nouveau volontaire du projet Népal de PBI doit être en mesure de s'exprimer en népalais avant de rejoindre son équipe. Le projet nous accorde deux mois pour remplir cette mission. Pour ma part c'est à Darjeeling que j'ai dû relever le défi, en compagnie de Fredrik, futur volontaire lui aussi, en provenance de Norvège.

En principe chaque volontaire est hébergé par une famille différente, mais cette année en raison des problèmes d'accès à l'eau en ville, notre professeur, Sachita, Fredrik et moi avons tous ensemble été accueillis par Indira et son fils Avinash dans les hauteurs de la ville.

Ni Fredrik, ni moi ne connaissions quoique que soit au népalais en arrivant, mais plus rapidement que je ne l'espérais nous avons pu capter quelques mots, puis quelques phrases pour finir par pouvoir s'exprimer (un peu) puis lire et écrire (lentement) en népalais.

Bien que Darjeeling soit en Inde, plus de 50% de la population parle népalais. Cependant, communiquer avec les habitants s'est révélé beaucoup plus compliqué que prévu. Des "Anglais" (ici tout les étrangers sont "anglais") qui parlent népalais cela fait beaucoup rire, mais surtout, apprendre le népalais à Darjeeling c'est comme apprendre le Français au Québec !

Au quotidien, vivre à Darjeeling durant les mois de juin et juillet signifie vivre dans un perpétuel brouillard, souffrir de l'humidité permanente et omniprésente, et organiser sa journée en fonction du rythme de la mousson. Mais Darjeeling au quotidien c'est aussi le meilleur entraînement pour de futurs trekkings (la ville s'étend entre 1700 et 2300 m d'altitude), manger du *daal bhat* (plat népalais composé de riz et de soupe de lentilles) tous les jours midi et soir, se laver avec des bacs d'eau froide mais aussi pouvoir boire du thé succulent pour se réchauffer tout au long de la journée.

Darjeeling c'est aussi ses bruits : les gongs des temples, l'église qui sonne toutes les heures, l'appel à la prière pour les musulmans 5 fois par jour, et le concert permanent de klaxons et d'abolements.

Enfin, mon passage à Darjeeling aura surtout été marqué par les "banda" et les manifestations quotidiennes pour un Gorkhaland. Darjeeling et sa région font partie de l'état du Bengale occidental, en Inde, dont la capitale, très éloignée, est Calcutta. Depuis plus d'une centaine d'années maintenant les habitants de la région montagneuse demandent à ce que soit établi l'état du Gorkhaland. Délaissée par le gouvernement du Bengale occidental, l'ensemble de la population de la région s'accorde à penser qu'un état indépendant (du Bengale occidental et non de l'Inde) permettrait à la région de se développer et de ne plus être le laissé pour compte du Bengale.

Au commencement le mouvement pour un Gorkha-



Frederick et Elise à Darjeeling

land a été violent, et les leaders politiques rapidement corrompus ce qui a entraîné la démobilisation de la population. Mais il y a deux ans le mouvement a repris de son activité grâce au vainqueur de l'émission de télé "Indian Idol" qui, venant de Darjeeling, a donné l'argent de sa victoire au nouveau parti. Depuis, le mouvement suit les principes de Ghandi et prône la désobéissance civile et la non violence. L'été dernier des grèves générales ont duré 40 jours ; depuis un an les habitants de la région ne paient plus leurs impôts ni leurs factures d'électricité au gouvernement bengali (de ce fait de longues et quotidiennes coupures de courant ont lieu). Depuis début juillet un nouveau mouvement de grèves générales a débuté pour une période indéfinie. Les grèves en Inde cela signifie que tout ferme, les magasins, les hôtels, les cafés, les routes sont bloquées, les voitures ne circulent plus... la ville s'endort. Une fois par semaine le marché ouvre cependant pour permettre à la population de se ravitailler et les collèges et lycées continuent d'enseigner.

A la question de savoir si ces grèves ne sont pas plus dommageables à la population locale qu'au gouvernement central ou bengali, je n'ai eu qu'une seule et unique réponse : « Cela vaut le coup, nous sommes prêts à prendre le risque. »

Le parti local a promis à la population d'obtenir l'état du Gorkhaland d'ici 2010. Cela semble une promesse bien difficile à tenir puisque après deux ans de mobilisation déjà ni le gouvernement central ni le gouvernement bengali n'ont entamé de discussions avec le parti local.

En ce qui nous concerne, nous avons bénéficié de l'aide de toute notre famille d'accueil pour réussir à quitter Darjeeling. Nous avons eu rendez vous avec la police et les représentants du parti pour obtenir un permis de quitter la région ainsi qu'une voiture pour rejoindre Siliguri.

De là nous avons tenté de suivre l'actualité de la région, et de rejoindre quelques endroits magiques de l'Inde pour quelques semaines de vacances avant de gagner le Népal et nos équipes respectives.

Elise Tillet Dagouset.

Mission de suivi en Indonésie

En 2009, PBI France a obtenu un financement du ministère des Affaires étrangères et européennes pour les activités d'accompagnement protecteur et d'éducation à la paix de PBI Indonésie. Le projet présenté incluait une mission de suivi de la coordinatrice de l'association sur le terrain. L'objectif était de rendre visite aux trois équipes de volontaires (Djakarta à Java, Jayapura et Wamena en Papouasie) et à la coordination du Projet (basée à Yodjakarta à Java), de rencontrer les organisations accompagnées et partenaires sur leur lieu de travail, de consolider les liens avec l'ambassade de France, d'envisager de nouvelles activités de soutien.

Un contexte dense

La visite s'est déroulée 1^{er} au 22 juillet, trois semaines dans un contexte particulièrement propice à la compréhension de la conjoncture politique et de la situation des droits humains en Indonésie.

Le 8 juillet se tenaient les élections présidentielles. Les équipes de volontaires PBI et les ONG partenaires étaient particulièrement attentives pour deux raisons. La première : aux élections législatives d'avril cinq personnes ont été tuées lors d'échauffourées en Papouasie occidentale. La deuxième : Wiranto et Prabowo Subianto, respectivement colistiers des candidats Jusuf Kalla et Megawathi, sont accusés de violations des droits humains au Timor oriental et en Papouasie occidentale. Finalement Susilo Bambang Yudhoyono (SBY) a été élu pour un second mandat, ce qui, sans être une garantie, semblait néanmoins préférable aux yeux des défenseurs des droits humains.

Quelques jours plus tard, le 17 juillet, un double attentat à la bombe a frappé les hôtels de luxe Marriott et Ritz Carlton de la capitale. Depuis 2004, le gouvernement de SBY était parvenu à affaiblir les mouvements islamistes clandestins –dont *Jemaah Islamiyah*, et l'Indonésie avait réussi à ne plus apparaître comme un pays à hauts risques terroristes. D'aucuns ont alors avancé l'hypothèse de manœuvres en haut lieu pour déstabiliser le président réélu. Au cours de ses nombreuses allocutions télévisées, ce dernier a aussitôt martelé l'inflexibilité de sa politique anti-terroriste. Position largement réaffirmée à travers la sur-médiatisation en direct, les 7 et 8 août, des longues heures de siège (17) puis d'assaut de la planque de cerveaux présumés des attentats meurtriers.

Ma mission s'est achevée à deux semaines de la Journée internationale des populations autochtones (9 août). Les Papous s'apprêtaient à célébrer ce jour, passablement inquiets et indignés : à cette même date en 2008, le manifestant pacifiste, Opinus Tabuni, tombait mort d'une balle de l'armée dans la poitrine. Un an après les faits, l'enquête n'a connu aucune avancée.

Enfin, 2009 c'est aussi le 40^{ème} anniversaire de ce qui reste pour la majorité des Papous une parodie de vote : en 1969, 1 026 leaders papous triés sur le volet par les autorités militaires ont été contraints d'accepter le rattachement à l'État indonésien .

La rencontre avec les défenseurs

J'ai rencontré la plupart des organisations accompagnées et/ou partenaires de PBI Indonésie. Chacune de ces entrevues a été riche d'enseignements. Certaines m'ont particulièrement marquée.

A Jakarta, j'ai notamment rencontré Suciwati, l'épouse de Munir Said, ce défenseur mort empoisonné en 2004 et dont j'ai entendu parler tout au long de ma mission tant son cas est emblématique et déterminant pour l'évolution des droits humains en Indonésie. Avec Suci, nous avons évoqué la possibilité d'une visite de plaidoyer en France, début 2010.

A Jayapura, j'ai retrouvé Peneas Lokbere que j'avais accueilli à Paris avec l'équipe de PBI France en février 2007 pour une tournée de sensibilisation. J'étais très heureuse de lui remettre en mains propres un livre d'Amnesty international, en français, sur les défenseurs des droits humains¹ auquel il a contribué par son témoignage. Peneas est le fondateur de la Communauté des survivants d'Abepura (KSA), pionnière en Papouasie occidentale dans la défense des droits humains devant la justice². Depuis 2008, KSA s'est fondu dans une initiative associative plus vaste, Bersatu Untuk Kebenaran (BUK), qui représente l'ensemble des survivants papous et victimes des violences d'État. Peneas demeure très menacé et bénéficie toujours d'un accompagnement protecteur par les volontaires PBI à Jayapura.

A Wamena, j'ai eu la chance d'être accueillie par trente membres du Conseil coutumier papou (Dewan Adat Papua - DAP) dans leur *bonai* –habitat traditionnel papou. C'était d'autant plus intéressant que PBI les rencontrait pour la première fois en tant que DAP et en ce lieu. Je suis repartie sur la promesse de transmettre leur témoignage en France afin de les sortir de l'enclavement dans lequel ils ont le sentiment d'être maintenus. Le chef relevait quatre points principaux de la situation des Papous aujourd'hui :

1/ Ils sont régulièrement dupés par le gouvernement central : que ce soit lors du référendum de 1969, de l'autonomie spéciale accordée en 2001 et qui n'a pas été réellement mise en place, de la division régulière de la région en un plus grand nombre de provinces qui conduit à l'installation toujours plus nombreuse de militaires.

2/ Un processus d' « idiotisation » par une inaccessibilité de fait à l'éducation secondaire et supérieure. Les Papous peuvent vendre quelques légumes au marché ou

conduire les *bejak* -vélo-taxi, mais « pas devenir docteurs, pilotes ou ingénieurs ».

3/ Ils sont beaucoup plus vulnérables face à la mort, aussi bien sous les balles des forces policières et armées que du fait de leurs conditions de vie (plus de maladies, pas ou peu d'accès à la terre, etc.)

4/ Ils souffrent de multiples violations de leurs droits, à commencer par celui de vivre leur culture, base de leur confiance en eux-mêmes. Le simple fait d'élever leur drapeau représentant « l'Étoile du matin » est considéré comme une trahison à la Nation et passible de plusieurs années de prison. Un moyen de réduire toutes leurs revendications à néant est de les stigmatiser en tant que séparatistes.

La Papouasie occidentale reste très ignorée, on sait tout juste qu'il s'y trouve un très grand nombre de populations non contactées. Sur place, on perçoit immédiatement les tensions et les discriminations. Plusieurs fois les défenseurs papous m'ont dit se sentir victimes d'une « stratégie d'extinction » ou d'un « lent génocide » par la *transmigrasi*³.

Au rythme des volontaires

L'un des principaux intérêts de cette mission était que je puisse participer le plus possible à la vie des volontaires, moi qui n'ai jamais été accompagnatrice.

Malgré leur emploi du temps surchargé, tous m'ont accueillie avec beaucoup de gentillesse et se sont rendus disponibles pour répondre à mes questions, me présenter les organisations de défenseurs, traduire les conversations. J'ai eu le sentiment de partager pleinement leur quotidien (réunions d'équipe et ronde des sentiments, courses, attente interminable au guichet de l'aéroport de Wamena inclus !). Du rythme très urbain de Jakarta, aux conditions « extrêmes » de Jayapura (chaleur écrasante, accès à l'électricité très aléatoire), à la maison ouverte de Wamena, j'ai mieux compris les tâches assignées à chaque équipe et les différences de contexte d'intervention.

De fait, il y a de moins en moins d'accompagnements



Paulus et Theo de l'organisation Japh & Ham, Antoine volontaire belge, Anne coordinatrice de PBI France, devant le *honai* de PBI

protecteurs, les demandes des bénéficiaires varient : visite dans les bureaux, observations sur des manifestations, facilitation des relations avec les autorités. L'équipe de Djakarta (JAST) est en charge du plaidoyer et des relations avec les autorités, elle finalise les publications du Projet et assure le suivi depuis le retrait des volontaires à Aceh. L'équipe de Jayapura (PAST) assure un important travail de relations avec les autorités de Papouasie, quelques accompagnements protecteurs, des missions régulières dans des zones reculées et sensibles (Nabire, Timika, Merauke, Agats, Manokwari, Sorong). L'équipe de Wamena (WAST) fournit quelques accompagnements protecteurs mais est surtout en charge du programme d'éducation à la paix (danses de la paix entre différentes tribus, présentations de films).

Anne Boucher

¹ *Défenseurs des droits humains*, Coédition Amnesty International, 160 pp.

² En décembre 2000, en représailles d'une attaque contre un commissariat, la police d'Abepura, avec l'aide de la brigade mobile, a opéré un descente dans plusieurs dortoirs étudiants. Un procès a eu lieu en 2005 devant un Tribunal ad hoc à Makassar (Sulawesi) qui a abouti à l'acquiescement des 2 policiers accusés.

³ Programme gouvernemental destiné à déplacer des personnes depuis les régions surpeuplées vers la Sulawesi du Sud-est et la Papouasie occidentale. Il y aurait environ 1 million de Papous pour 2 millions de « transmigrants » aujourd'hui. Les « transmigrants » sont essentiellement malais et musulmans alors que les Papous sont des Mélanésiens à peau noire adeptes de religions traditionnelles ou chrétiens. Ceci contribue au sentiment qu'éprouvent ces derniers, d'une volonté de destruction de leur identité culturelle.

La crise du Projet PBI Indonésie

PBI Indonésie a reçu des informations selon lesquelles il y aurait quelques irrégularités dans les permis de travail accordés à certains volontaires. De ce fait, tous les volontaires basés en Papouasie, ainsi que le nouveau coordinateur du Projet Indonésie risquaient de rencontrer des problèmes concernant leur carte de séjour temporaire, attribuée en relation avec le permis de travail.

Jusqu'à présent ces informations n'ont pas été confirmées, ni par écrit, ni oralement. Toutefois la crainte que des irrégularités aient été commises fragilisait la situation des volontaires basés en Papouasie. Il a donc été décidé, pour la sécurité des volontaires et, éventuellement des organisations accompagnées par PBI en Papouasie, que tous les volontaires quitteraient la Papouasie le 17 septembre 2009. Les équipes de Jayapura et de Wamena sont temporairement fermées.

Compte tenu de la précarité de la situation et de la volonté très ferme de PBI de n'intervenir que dans le cadre légal fixé par le pays d'accueil, il a été décidé que la plupart des volontaires détenteurs d'une carte de séjour temporaire quitteraient l'Indonésie le 26 septembre 2009. L'objectif de PBI-Indonésie est bien entendu de pouvoir retourner en Papouasie aussi rapidement que possible. En attendant l'équipe de Jakarta reste en relation étroite avec les « clients » de PBI en Papouasie, notamment en les appelant plusieurs fois par jour.



Non-Violence XXI, fonds associatif pour une culture de non-violence au XXI^{ème} siècle, participe à l'édition de **l'Agenda de la Solidarité Internationale 2010**, en partenariat avec d'autres ONG, et surtout Ritimo.

Au fil des semaines, vous y découvrirez des **dates pour un autre monde, des campagnes citoyennes, des événements historiques, des projets et des associations**. Avec chaque mois un thème abordé, la non-violence trouve sa place dans cet outil de sensibilisation à la solidarité.

Semaine sur 2 pages ; 16x16,5 cm ; reliure spirale ; plannings ; répertoire ; notes ...

Commande par mail : infos@nonviolence21.com ou envoyez votre demande accompagnée du règlement à l'ordre de Non-Violence XXI 114, rue de Vaugirard - 75006 Paris

1 exemplaire : 12 € port compris
5 exemplaires : 40 € port compris

S'impliquer avec PBI

>>> Devenir bénévole

Pour devenir bénévole et aider régulièrement ou ponctuellement, il faut

- avoir un peu de temps à donner ;
- être ouvert et convaincu de l'efficacité de la non-violence

>>> Nos actions

Appui aux Projets

À chaque projet de terrain correspond un "réfèrent", chargé du suivi du projet au sein de la section nationale. Il/elle informe les candidats au volontariat, assure une veille informationnelle, et est la courroie de transmission entre le comité qui gère le projet et la section nationale. L'appui aux projets passe également par la recherche de fonds et le travail inter-associatif.

Réseau d'appui / réseau d'alerte

Il appartient aux sections nationales de constituer un réseau d'appui : celui-ci est composé de personnalités – élus locaux, députés, membres d'ONG – qui ont connaissance de notre action et la soutiennent moralement ou politiquement. En cas de difficulté rencontrée sur le terrain par un volontaire ou une personne accompagnée, ce réseau est sollicité pour une réaction immédiate auprès des autorités concernées.

Communication

> Communication externe

Il s'agit de la création et la mise à jour des documents d'information (plaquettes, bulletin trimestriel etc.) et de la gestion de la liste de diffusion de PBI. Il faut également assurer la publicité des événements auxquels participent PBI, en tant qu'organisateur comme en tant qu'invité.

> Communication interne

En tant que membre d'une organisation internationale, PBI-section française doit participer à la vie de celle-ci : contribuer aux publications générales, se positionner sur différentes questions, participer à des rencontres internes etc.

>>> Devenir volontaire

Pour devenir volontaire il faut :

- parler l'espagnol pour les projets latino-américains ou l'anglais (et être disposé à apprendre la langue du pays) pour les projets en Asie ;
- avoir une expérience associative préalable est souhaitable.

Chaque projet prend en charge la formation du volontaire, un voyage aller/retour, le séjour sur place, l'assurance et une petite indemnisation mensuelle. On demande au volontaire de s'engager pour une durée initiale d'un an.

Consultez le site Internet : www.pbi-france.org

REJOIGNEZ-NOUS

Je deviens membre de PBI-section française

Adhésion au tarif

◇ Normal, 30 euros

◇ Réduit (étudiants, petits budgets) 15 euros

◇ De soutien, 60 euros

L'adhésion comprend l'envoi du Rapport annuel et les invitations aux événements de PBI en France. Elle ne comprend pas l'abonnement au bulletin trimestriel Présence internationale.

Je m'abonne au bulletin Présence internationale ◇ 10 euros par an

Je souhaite participer aux activités de PBI dans ma région

◇ Suivi des missions

◇ Organisation d'événements

Je souhaite faire un don de ◇ 30 euros, ◇ 60 euros, ◇ 100 euros, ◇ Autre : euros

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel. : E-mail :